



Voici l'intégralité de la lettre adressée au nouveau Directeur Général de l'École Nationale de l'Administration et de la Magistrature (Enam), Pierre Soubou Angoula, par Louis Marie Begné, Délégué régional de la Communication pour le Nord-Ouest,

Monsieur le Directeur General,

A la faveur de votre brillante nomination à la tête de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, je voudrais joindre ma voix à celle de concitoyens, nombreux j'espère, pour vous adresser mes vives félicitations.

Il s'agit là, me semble-il, d'un acte présidentiel salubre, qui consacre la reconnaissance du mérite jeune. Il s'agit là aussi, pourrais-je penser, d'un tournant décisif de la vie de cette institution, au prestige et à la réputation ternis depuis quelques années par des actes qui défont la morale et mettent en doute, l'éthique et la déontologie. Vous le savez certainement plus et mieux que moi.

De nombreux scandales émaillent au fil des promotions, le recrutement en vue de la formation de futurs cadres de certains maillons essentiels de l'administration camerounaise. Pour ce faire, à l'ENAM plus qu'ailleurs, le mérite, la performance, le prestige, l'honneur, la dignité et l'intégrité sont autant de valeurs prescrites mais dévaluées, par ces manœuvres aux antipodes des

exigences morales et éthiques.

A titre de repères, à l'ENAM, les morts sont des majors de promotion sans concourir. A l'ENAM, des candidats sont admis, sans passer par les mailles des admissibilités. A l'ENAM, des candidats sont définitivement admis, sans concourir... Ce qui fait dire à un de vos collaborateurs et encadreur d'apprenants que " les meilleurs et méritants sont au quartier".

1. le Directeur Général, Au moment où vous héritez de la gestion de l'ENAM de par la volonté du Chef de l'Etat, les résultats (provisoires) du dernier concours vous interpellent. En effet, de nombreux et valeureux candidats figurent sur les listes d'attentes, pendant que des nullités sont en passe de vaincre sans péril. Ces candidats méritants vous parlent. Ils demandent que justice soit faite. Ce dossier constitue indubitablement, la principale patate chaude que votre prédécesseur vous a filée. Lui qui, le jour de la réunion de rentrée académique, exhortait ces candidats lésés à "être un peu patients et à beaucoup prier". Fort de ce qui précède et, en prélude au démarrage effectif des cours à l'ENAM, je voudrais me permettre de vous suggérer une alternative:

1- Les candidats frauduleusement admis (les noms figurent sur les listes) sont immédiatement substitués par ceux des listes d'attente par ordre de mérite ; ou alors,

2- Intégrer tous les candidats des listes d'attente. Cela aurait le mérite de mettre toutes les parties en accord avec la raison et, vous aurez ainsi envoyé un signal fort, précurseur d'un véritable changement destiné à redorer le blason de l'ENAM; en même temps, réconcilier l'institution avec la jeunesse et, demeurant, tout le peuple camerounais. Bon vent Monsieur le Directeur Général ».